

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS

COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-trois, le lundi seize janvier à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	22
Présents	14
Votants	19
Pouvoirs	5

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NEYRA** Marc, **BESSON** François, **BELLOT** Laurence, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **MILOT** Christine, **PACCOUD** Anaïs, **FONTAINE** Vincent et **LEBLANC-MORTAGNE** Hélène

Pouvoirs : Fabrice FUTIN donne pouvoir à Jean-Michel COQUARD
Myriam ROCHETTE donne pouvoir à Marc NEYRA
Thierry GUINARD donne pouvoir à Frédéric GAUDIN
Marie-Hélène NAPOLY donne pouvoir à Christine MILOT
Patricia GAIGNEUX donne pouvoir à Anne-Sophie PRIVOLT

Secrétaire : Jean-Claude DEMAY

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 19 décembre 2022 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - AFFAIRES FONCIERES

➤ Déclarations d'intention d'aliéner

Deux déclarations d'intention d'aliéner sont à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la Commune ne souhaite pas préempter :

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle
Bâti sur terrain propre	191 Montée des Sarments	Mme MADEC	Mme FERRERO et M. PELLETIER	50 Rue du Lac 69 003 Lyon
Bâti sur terrain propre	656 Chemin du Serveau	M. PERAIRE	Mme SOTTON et M. CRASTES	6 Rue Florian 69100 Villeurbanne

III - PERSONNEL COMMUNAL

➤ Annualisation du personnel

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, les annualisations de temps de travail sont recalculées afin d'ajuster les plannings des agents affectés aux écoles à l'activité réellement effectuée (hors remplacements). Le temps de travail lissé s'entend comme une harmonisation de la quotité hebdomadaire sur une période donnée (comprenant des périodes sans activité).

Ces annualisations n'impactent pas les quotités de travail de chaque poste figurant dans le tableau des effectifs de la collectivité.

Monsieur le Maire présente les modifications de quotité hebdomadaires de travail annualisées des agents concernés :

Annualisation 2023 Changement de quotité de travail au 01/01/2023

NOM	Prénom	Travail effectif/sem en 2022	Travail effectif/sem en 2023	Quotité hebdomadaire lissée du 01/01/2023 au 31/12/2023
ATTIA (ex poste MAITRE)	Sarah	25,82	25,82	21,09
BELTRAN	Isabelle	22,32	22,32	
DESIGAUD	Morgane	32,00	32,00	26,22
DULAC	Stéphanie	38,00	38,00	30,62
DUVERGER	Emilie	24,50	24,50	21,96
FOLLENFANT	Nathalie	41,50	41,50	33,24
LEDUC	Carine	39,00	39,00	31,73
PERRIER	Sylvia	38,00	38,00	32,13
PORTOUKALIAN	Nathalie	25,32	25,32	20,45
PRAZ	Elodie	28,32	28,32	23,30

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les modifications de quotité hebdomadaires de travail annualisées du 1er janvier au 31 décembre 2023 des agents titulaires susmentionnés et modifie ainsi le tableau des emplois.

➤ Titularisation de Monsieur Jean-François PRIN

Monsieur le Maire rappelle que la commune a recruté M. PRIN Jean-François depuis le 1er janvier 2022 en qualité d'adjoint technique stagiaire à temps complet. A l'issue de cette année de stage, M. PRIN

Jean-François ayant donné pleine satisfaction sur ce poste, il propose de procéder à sa titularisation à compter du 1er janvier 2023, sur son grade d'adjoint technique à temps complet.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour la titularisation de M.PRIN Jean-François à compter du 1er janvier 2023, sur son grade d'adjoint technique à temps complet et modifie ainsi le tableau des emplois.

IV - AFFAIRES FINANCIERES

Monsieur Dominique Schmitt, Adjoint aux finances, rappelle que les restes à réaliser correspondent aux dépenses et aux recettes d'investissement juridiquement engagées avant le 31 décembre 2022 pour lesquelles l'émission du mandat ou du titre de recette correspondant, non-effectuée avant la clôture de l'exercice budgétaire 2022, sera attachée à l'exercice budgétaire 2023.

Il présente l'état des restes à réaliser au titre de l'exercice 2022 :

Date	Objet	Fournisseur	Montant	Compte	Opération
25/09/2020	Aménagement Place de la Mairie	Anne Gardoni	672,00 €	2315	124
13/09/2021	Aménagement rue de l'Eglise - convention de mandat	CCBPD	64 000,00 €	2315	127
14/09/2021	Aménagement chemin de Gyre - convention de mandat	CCBPD	7 105,39 €	2152	
28/12/2021	Locaux technique - Charpente	Coudour vermorel	13 593,73 €	2313	131
28/12/2021	Locaux technique - Elec	Allelec	11 160,41 €	2313	131
28/12/2021	Locaux technique - MO	Exagones	3 966,29 €	2313	131
28/12/2021	Local du personnel technique - maçonnerie	Paladino	1 320,00 €	2313	131
28/12/2021	Local du personnel technique - plâtrerie et menuiserie	Ozkul	2 966,22 €	2313	131
28/12/2021	Local du personnel technique - électricité	ALLELEC	1 139,11 €	2313	131
28/12/2021	Local du personnel technique - MO	Exagones	255,61 €	2313	131
16/06/2022	Cavernes	DL Terrassement	8 800,00 €	21316	
08/07/2022	Chauffe-eau rue Eglise	Gay badez	971,08 €	2135	103
19/09/2022	MO études AVP cheminement mode doux Neyra	Aintegra	9 000,00 €	2031	104

11/10/2022	Conseil pour attribution marché MO AGORA	CAUE	6 300,00 €	2031	122
13/10/2022	Pré programme AGORA	CAUE	2 100,00 €	2031	122
08/11/2022	Accompagnement juridique AGORA	Itinéraires avocats	11 010,00 €	2031	122
19/11/2022	Taille-haie	Atelier Motoculture des Mont d'or	198,70 €	21578	
26/11/2022	Horloge Ecole primaire et maternelle et remplacement projecteur	ALLELEC	1 165,20 €	2135	103
29/11/2022	Etude terrain de football	A2C Sports	26 388,00 €	2031	128
21/12/2022	Souffleur	Atelier Motoculture des Mont d'or	701,41 €	21578	
29/12/2022	Modification du PLU	AUA	5 940,00 €	202	
TOTAL			178 753,15 €		

Arrivée de Monsieur Thierry Guinard

V - TRAVAUX

➤ Point sur les travaux en cours

- Voirie

Monsieur Jean-Michel Coquard indique que le relevé topographique du Chemin du Neyra a été réalisé.

- Bâtiments

Monsieur Jean-Claude Demay indique que les travaux du local technique sont en cours de finalisation. Les portes automatiques seront changées. Quatre poteaux incendie devront être remplacés cette année.

VI - URBANISME

➤ Point sur les dossiers en cours

	PC	DP	CUa	CUb	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	2	6	4	0	9	0	0	0	1	0

VII - BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

➤ **Activité des commissions**

- Commission urbanisme

Concernant le Projet Agora, Madame Béatrice Pierquin rappelle que les deux marchés publics ont été publiés :

- pour le recrutement du maître d'œuvre (procédure de concours) : le jury d'analyse des candidatures aura lieu le 14 mars et celui d'analyse des offres le 06 juin,
- pour le recrutement de l'urbaniste paysagiste en chef (accord-cadre à bons de commande) : l'analyse des offres aura lieu le 20 mars. Une visite sur site avec les entreprises est organisée ce mardi 17 janvier.

- Commission affaires scolaires

Madame Christine Milot indique que les CMJ ont visité la caserne de pompiers des crêtes ce week-end. Ils ont pu s'entraîner à manipuler la lance à incendie et à passer des alertes.

Elle propose de les associer au nettoyage de printemps qui aura lieu le 25 mars prochain.

- Commission culture

Madame Béatrice Pierquin indique qu'une représentation du Petit Prince sera donnée à Ansolia le 3 février pour les élèves de CM1 et de CM2.

Elle rappelle que la commission poursuit sa réflexion concernant la possibilité d'embaucher une salariée à la bibliothèque.

VIII - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Information sur le devenir du Centre aéré de Villefranche-sur-Saône**

Monsieur le Maire a rencontré l'association Courte Echelle qui gère le Centre aéré situé sur Pommiers et qui appartient à la Mairie de Villefranche-sur-Saône. Sur 2022, le centre aéré a accueilli 63 enfants de Pommiers (43 familles).

➤ **Conciliateur de justice**

En 2022, neuf dossiers ont été traités sur Pommiers par le conciliateur de justice.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 13 février à 20h30 à la Mairie de Pommiers

Fin du Conseil : 22h45